

JUNIOR LEGAL ASSISTANCE

**Le projet**

***Alumni***

**Magistère Droit des  
Affaires, Fiscalité et  
Comptabilité**

*Aix-en-Provence*



# Présentation de l'Association

Cela fait désormais **7 ans** que la Junior Légal Assistance a été créée au sein de la Faculté de Droit d'Aix-en-Provence et plus particulièrement du Magistère Droit des affaires, Fiscalité et Comptabilité.

Aujourd'hui, plus de 70 membres sont présents dans l'association, composés d'élèves du Magistère, étudiants de la première à la troisième année, et d'élèves du Master II droit des affaires et fiscalité de l'entreprise.



## ***Le mot du Directeur***

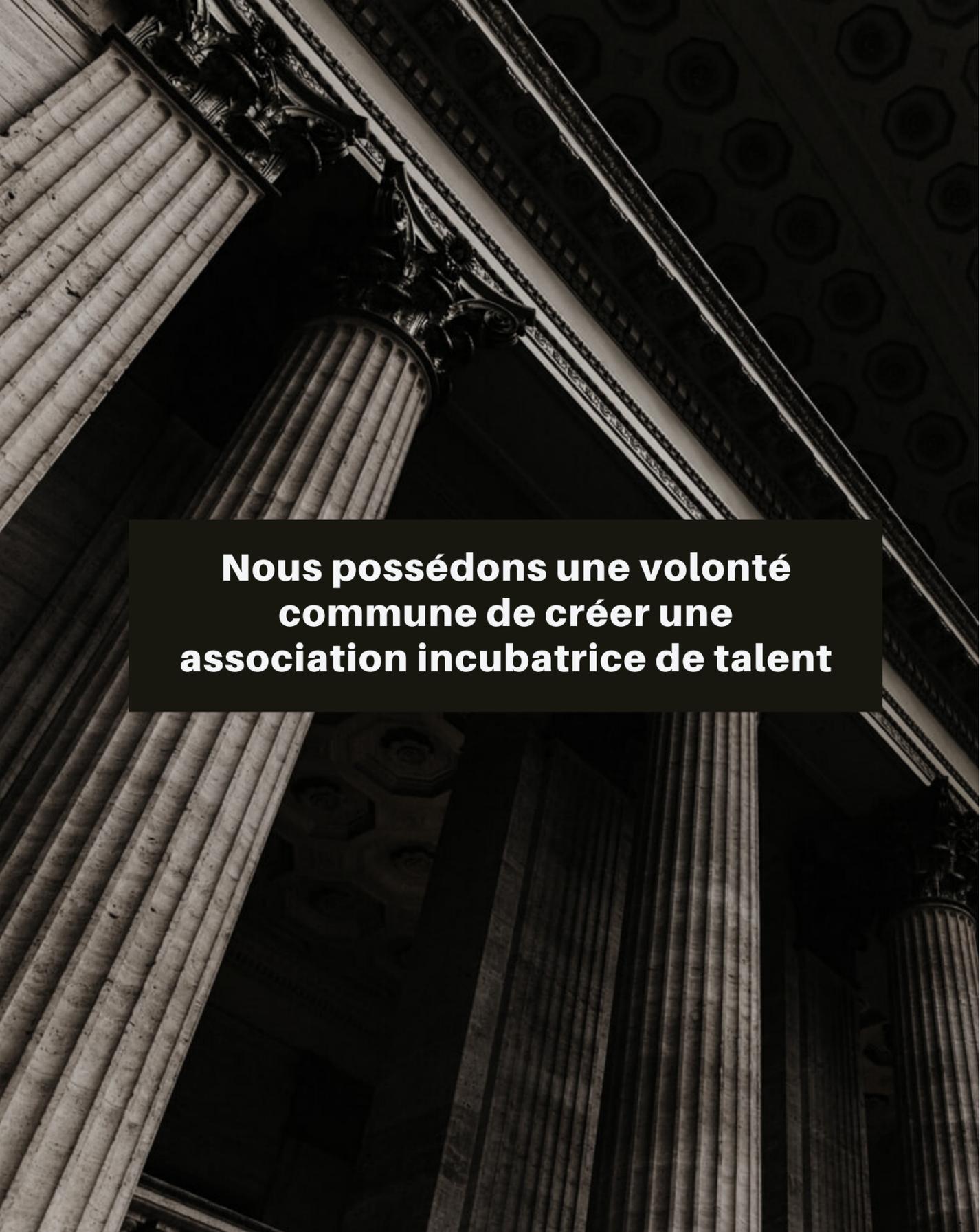


*"Actif depuis 1987, dès la sortie de la première promotion du Magistère de Droit des affaires, Fiscalité et Comptabilité d'Aix-en-Provence, son réseau des Alumni franchit aujourd'hui une nouvelle étape.*

*Modernisé et restructuré par la Junior Legal Assistance, créée et animée par les étudiants de ce diplôme, ce réseau sera encore davantage l'occasion de rencontres fructueuses, d'opportunités partagées et de projets ambitieux".*

**Doyen Olivier Négrin**

*Directeur du Magistère  
Master II Droit des Affaires et Fiscalité de l'entreprise*



**Nous possédons une volonté  
commune de créer une  
association incubatrice de talent**

# Notre projet *Alumni*

Nous souhaitons développer le **réseau de nos adhérents en lien avec les anciens élèves** du Magistère de Droit des Affaires de la faculté d'Aix-en-Provence et du Master II Droit des affaires et Fiscalité des entreprises.

Les étudiants du Magistère s'efforcent de maîtriser les pans relatifs au droit des affaires grâce à un **enseignement de qualité** qu'ils pourront mettre à votre **profit** !

# La création d'une offre de service ambitieuse pour les anciens élèves du Magistère

**Notre réussite sera indéniablement votre réussite !**

## *Création d'un réseau*

Le réseau Alumni est composé de tous les étudiants du Magistère d'Aix-en-Provence. L'intérêt de ce dernier est binaire puisqu'il permettra **d'animer le réseau de nos diplômés** tout en permettant la **création d'une offre de service** ambitieuse à travers les activités juridiques de la Junior Legal Assistance.

## *Evènements de rencontre et d'échange*

Le réseau Alumni mis en place par le Magistère droit des affaires permet la mise en relation des étudiants et des professionnels du Droit dans le cadre **d'évènements** de prestige organisés par ses membres.

## *Offre de stage*

Le réseau permet également aux professionnels du droit de proposer des **offres de stage** permettant aux étudiants de mettre en pratique leurs connaissances théoriques de qualité.

## *Offre d'emploi*

Le réseau Alumni offre la possibilité aux professionnels du Droit de recruter les étudiants du Magistère de droit des affaires, fiscalité et comptabilité d'Aix-en-Provence. Une offre d'emploi permettant corrélativement une **facilitation de l'entrée sur le marché du travail** pour nos étudiants.

# UNE INTERVENTION DE QUALITÉ DES ANCIENS ÉLÈVES DU MAGISTÈRE ET DU MASTER II DROIT DES AFFAIRES ET FISCALITÉ DE L'ENTREPRISE

1

## Développement d'atelier de rencontre

*Le développement de tels ateliers de rencontre présente un enjeu majeur pour la réussite de nos étudiants. Cela leur permettra de se confronter à des professionnels de haut niveau mais également à la réalité du monde professionnel.*

3

## Accroissement de la mobilité internationale

*Une pluralité d'anciens étudiants du Magistère se sont implantés en dehors de l'hexagone. Le développement d'un tel réseau permettra ainsi aux étudiants de découvrir le monde du travail à l'étranger.*

2

## Mise en place de conférences

*Le réseau Alumni permettra aux anciens étudiants d'intervenir dans le cadre de conférences sur des sujets variés.*

4

## Un système de cotisation des anciens

*Un projet financé pour et par les anciens étudiants afin de leur assurer une offre de qualité.*

# ADHÉSION

## *Adhésion à vie*

La Junior Légal Assistance vous offre la possibilité de régler un forfait unique donnant accès aux services proposées par la JLA de manière avantageuse.

L'adhésion à vie vous permet de ne plus renouveler votre cotisation annuellement. Désormais, chaque trimestre, la Junior Légal Assistance vous contacte directement afin de vous proposer des offres de missions à prix réduit, des événements et des rencontres entre professionnels et étudiants.

L'adhésion à vie permet également au Magistère de renforcer son budget et de développer des projets afin de répondre à **vos besoins** !

Le montant de l'adhésion à vie s'élève à **500 euros**.

## *Cotisation annuelle*

Vous pouvez également opter pour la cotisation annuelle auprès de notre réseau *Alumni*. Vous devrez renouveler cette cotisation tous les ans.

Le montant de la cotisation annuelle pour les **étudiants** est de **40 euros**.

Concernant les **actifs**, la cotisation s'élève à **85 euros**.

Enfin, les **séniors** bénéficient d'une cotisation annuelle de **65 euros**.



**UN ACCÈS À DES TARIFS  
PRÉFÉRENTIELS DANS LE CADRE DES  
MISSIONS**

Par votre adhésion, nous vous offrons la possibilité d'avoir accès à des tarifs préférentiels dans le cadre de vos demandes de réalisation de missions juridiques. Les missions juridiques que vous offre la Junior Légal Assistance sont : la réalisation d'articles juridiques, l'élaboration de modèles d'actes juridiques mais également de notes de synthèse et de livrets blanc.

Nous vous offrons des services juridiques de qualité réalisés par des étudiants de haut niveau.

**LA CRÉATION D'UN RÉSEAU  
D'ENTRAIDE PROFESSIONNELLE**

En tant qu'ancien étudiant du Magistère et/ou du Master II droit et fiscalité de l'entreprise, en adhérant au réseau Alumni vous intégrez une **grande communauté solidaire**.

Adhérer au réseau Alumni du Magistère, c'est également témoigner de son **appartenance** à la communauté de son diplôme mais également soutenir l'action quotidienne de nos futurs diplômés.

# UN INVESTISSEMENT FINANCIER NECESSAIRE AU DEVELOPPEMENT DE NOTRE DIPLÔME

## *FINANCEMENT DES VOYAGES INSTITUTIONNELS*

La Junior Legal Assistance organise chaque année des voyages institutionnels permettant aux étudiants de découvrir des institutions situées en Europe.

## *FINANCEMENT DES EVENEMENTS DE RENCONTRE*

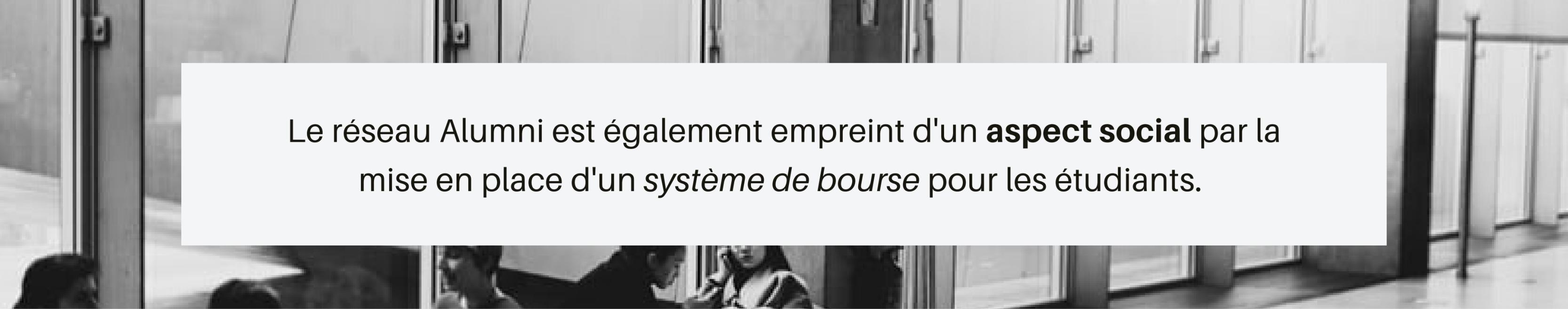
Cet investissement financier permettrait le développement et l'organisation d'évènements prestigieux et fédérateurs.

## *FINANCEMENT DES BOURSES D'ÉTUDES POUR LE MAGISTÈRE*

Le projet Alumni est également tourné vers un aspect social impliquant corrélativement l'aide au financement de certaines bourses d'études mais également le financement de voyages lorsque les étudiants souhaitent effectuer des stages à l'étranger.

## *FINANCEMENT DE LA PRÉPARATION À L'EXAMEN DU CRFPA*

Cet investissement financier sera également bénéfique pour les étudiants souhaitant préparer leur concours d'avocat dans le cadre d'une prépa privée.



Le réseau Alumni est également empreint d'un **aspect social** par la mise en place d'un *système de bourse* pour les étudiants.

Nos objectifs sont doubles.

Il s'agit d'une part de **permettre le financement des bourses** de voyage pour les élèves ayant la possibilité d'effectuer des stages à l'étranger et d'autre part le **financement de la préparation à l'examen du CRFPA.**

Nous aider permet aussi une **baisse des frais d'inscription** à destination des élèves les plus en difficultés financièrement.

# Le bureau



*Marwan HAMMACHE*

Président de l'Association



*Mathieu LOPES*

Vice-Président de l'Association  
Responsable du Réseau Alumni



*Edmond VOLQUEMANNE*

Secrétaire Général  
Secrétaire du Réseau Alumni

Le bureau de la Junior Legal Assistance est composé d'étudiants et étudiantes présentant un réel intérêt pour la réussite de leur diplôme.



*Nicolas DOTAL,*  
Trésorier



*Léo Brunet,*  
Vice-Trésorier



*Candice LAURENT,*  
Chargée de projet



*Marc DARIS,*  
Chargé de communication



*Valentine REBUFAT,*  
Chargée de communication

**Vous souhaitez également vous engager  
auprès du Magistère ?**

*Vous pouvez participer à la vie académique du Magistère  
et à l'accompagnement des étudiants en devenant **notre  
partenaire.***

*Par votre action vous aiderez les étudiants du Magistère et  
Master II droit et fiscalité de l'entreprise à trouver des  
opportunités professionnelles grâce au réseau.*

***Mail :***

bureau@juniorlegalassistance.com

***Téléphone :***

+ 33 6 59 45 83 64

+ 33 7 89 52 54 77

***Adresse :***

Junior Legal Assistance - Magistère DAFC  
3, avenue Robert Schuman  
13100 Aix-en-Provence

